

Véhicule de courtoisie – utilisateurs navettes autogérées

Dès le 1^{er} novembre 2016, un véhicule de courtoisie sera à disposition des utilisateurs des navettes. Elle sera stationnée sur le parking Clarins, où se situe la Centrale Mobilité.

Ce véhicule :

- permettra aux utilisateurs de navettes de réaliser des déplacements en journée sans contraintes (RDV professionnels ou déplacements privés),
- pourra servir de véhicule de dépannage les jours d'empêchements ou d'imprévus ne permettant pas à l'utilisateur de prendre la navette.

Cette voiture pourra également être louée le weekend.

Tarifs :

Prix membres ECO-voitureur : **1.- CHF/heure, seuil minimum 12.- CHF.**

Ce prix comprend kilométrage illimité, carburant compris (maxi un plein), rachat de franchise inclus (franchises à 0.-).

Réservation :

La réservation se fera unique par internet sous www.caralex.ch => Ziplo => Toyota Yaris.

Un code rabais, à indiquer lors de la réservation permet exclusivement aux membres ECO-voitureur de bénéficier de ces tarifs préférentiels.

ATTENTION : La réservation est valable uniquement après paiement en ligne.

Réservation au minimum 30 min avant la période de location. Temps de location maxi : 4 jours.
Pas d'annulation ou remboursement possible.

Infos pratiques:

- Toyota Yaris 100cv essence boîte 6 vitesses. Climatisation
- Clé et voiture à disposition auprès de la Centrale mobilité (7h-19h) - 0800 25 26 27, sur présentation permis de conduire et vérification d'adhésion à eco-voitureur
- utilisation de votre badge Geoloc obligatoire
- seul le membre indiqué sur le contrat peut conduire

Pour toute question ou précision :

Centrale Mobilité

(+41) 800 25 26 27 - Info@centralemobilite.ch

Du lundi au vendredi de 7h à 19h.